

WALTER & DE MAISON

INTERNATIONAL REALTY

Barème des honoraires (TTC)

Mis à jour le 15 avril 2022

Honoraires (TTC) de vente ou de recherche

Biens résidentiels, immeubles, locaux commerciaux ou bureaux

appliqués sur le prix de vente net vendeur, hors frais de notaire, avec une commission **minimum de 8 000 €**
(à l'exception des boxes et parking : 3 000 €)

5 %

Honoraires de locations

Montant adressé au locataire et au propriétaire

Zone non tendue : 8€/m² + 3€/m² avec état des lieux

Zone tendue : 10€/m² + 3€/m² avec état des lieux

Zone très tendue : 12€/m² + 3€/m² avec état des lieux